



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration 13 Juin 2020

*Association Sportive
Golf de Brest Iroise
<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>*

Etaient Présents : Nelly Charrier, Jean Yves Le Beuvant, Sébastien Le Merdy, Eugène Pellé, Jean Marc Pellois, Jean Perramant, Hervé Perque, Jacques Priser, Jacques Fily, Sabine Le Bos-Niclot, Valérie Perrin, Jean Luc Roudaut, Monique Trotel.

Absents Excusés : Louis Caroff, Michel Dorsaix

Jean-Luc Roudaut préside la réunion de bureau en l'absence du président, excusé.
Nelly Charrier informe le bureau de sa démission au poste de secrétaire de l'Association sportive de Brest Iroise qui a été préalablement notifiée au président par courrier avec AR conformément aux statuts. Sa démission prendra effet à la fin de la réunion. Elle reste membre de l'association.
Sabine Le Bos-Niclot, secrétaire adjointe, prendra la suite de Nelly Charrier au poste de secrétaire.

Validation du PV du 29 février 2020

Le PV du 29 février est adopté.

Finances

Jean-Marc Pellois, trésorier, a présenté les finances du club.
Peu de mouvements financiers en ce début d'année car peu de recettes, mais peu de dépenses (cf confinement et annulation des compétitions).
Les finances sont saines avec 15090 € de recettes en cotisations dont 9258 € de licences.

Licences

Le nombre de licenciés est en baisse et passe de 291 en 2019 à 248 cette année (chiffres mai).
Toutes les instances enregistrent la même tendance à la baisse.
Les licences FFG augmenteront de 1 € l'année prochaine.

Compétitions

La Fédération a annoncé l'autorisation de la reprise des compétitions et animations sportives de club.
Certains sponsors ont annoncé leur souhait de maintenir leur participation pour l'année 2020 ; d'autres ont déclaré forfait. Petit tour d'horizon :

- En raison d'une forte hausse de son activité ces dernières semaines et d'un manque de disponibilité, *Aqua Concept* souhaite sponsoriser une compétition un peu plus tard dans la saison. A l'automne.
- Compétition du *Rotary* prévue les 12-13 septembre 2020. Date maintenue.
- Compte tenu du contexte économique difficile, *Jeep* et *Toyota* renoncent à sponsoriser une compétition cette année. La date du 6 septembre 2020 pourrait être reprise par *Groupama* auquel on proposera aussi la date du 20 septembre, au choix.
- La compétition de la CCI est maintenue au 4 octobre 2020.
- *Crédit Agricole* (Landerneau) à recontacter avec date à définir. Tâche confiée à Monique Trotel. Il leur sera proposé de sponsoriser le Challenge d'été.
- Idem pour *Les caves de Landerneau*. Date à définir. Dossier suivi par Monique et Jean-Luc.

Jacques Priser a établi une lettre de protocole de sponsoring.

L'ensemble du bureau s'accorde sur une reprise rapide des compétitions. Une première compétition intitulée « Compétition du déconfinement » est proposée le dimanche 21 juin.

La Fête du club qui devait avoir lieu le 27 juin est reportée à un samedi de septembre (date à définir).

Les compétitions du mardi. Elles reprennent jusqu'au 7 juillet (sauf jour de carottage mardi 16 juin prochain). Jacques Priser rentrera les cartes des compétitions jusqu'à cette date. Nelly accepte le principe d'enregistrer les résultats du Challenge d'été à la demande de Christelle. A confirmer.

Rappel des règles sanitaires : une fois vérifiées par les participants, en cas de contestation, les cartes de scores seront déposées dans une urne.

Les remises des prix devront se faire dans la mesure du possible à l'extérieur du club-house.

Calendrier RMS/ organisation des compétitions

- Mardis : Jacques Priser (2 premiers Mardis) puis Nelly
- 21 juin : Jean-Luc
- 28 juin : Jacques Fily,
- 5 juillet : Jean-Luc et Monique
- 12 et 14 juillet : Jean-Marc et Monique
- 19 juillet : Jacques Fily
- 26 juillet : Jean-Luc et Hervé

Il est envisagé de former d'autres membres du bureau à la saisie informatique sur le logiciel de la fédération afin de pouvoir élargir le tableau de roulement des compétitions.

Ecole de golf

Nombre d'élèves : 20

Le championnat de Bretagne des jeunes qui devait avoir lieu à l'Odét en juin a été reporté le week-end des 5-6 septembre 2020.

Carte Passerelle

Opération de découverte du golf, proposée aux élèves CM1-CM2, sous la forme de trois initiations gratuites, sur la période du 1er septembre au 17 octobre.

Les membres du CA sont d'accord pour que l'on inscrive le club et l'asso à cette opération (accord de Christelle donné le 16/06/2020).

Un appel à bénévoles sera réalisé à la rentrée de septembre ; en séance, il est déjà noté la participation de Bernard et Valérie Perrin, Jean Yves Le Beuvant.

Old course / New course

Intervention des deux arbitres du club : Philippe Brun et Michel Fedorenko

Il est proposé de modifier comme suit les séries afin d'obtenir une meilleure répartition des joueurs lors des compétitions :

- 1^{re} série hommes jusqu'à 11,4
- 2^e série hommes de 11,5 à 18,4
- 3^e série homme de 18,5 à 36
- 4^e série mixte au-delà et jusqu'à 54

Pour les dames, la 1^{re} série débute à 18,4 et la 2^e série de 18,5 à 36 ; 3^e série mixte avec la 4^e série hommes.

Match Play

Succès de l'initiative lancée par Sébastien Le Merdy, capitaine de l'équipe 1. Les compétitions débiteront ce samedi 13 juin 2020.

Les inscriptions sont closes avec 64 participants en net et 32 en brut. Cela représente 96 joueurs. Le match play rapportera 480 € à l'association.

Les participants ont 5 semaines pour effectuer leur première partie. La liste des matchs est affichée au club-house. Il manque des numéros de téléphone à renseigner.

Discussion autour du parcours NEW COURSE et de la mise en place des sanglières

Le parcours a été modifié avec un nouvel étalonnage qui a été validé par la Fédération.

La mise en place de la clôture électrifiée anti-sanglier modifie quelque peu le parcours et nécessite des modifications des règles locales. Il a été décidé :

- TROU 1 : la partie gauche, le long du fairway est hors limite,
- TROU 2 : clôture électrifiée = obstruction inamovible de parcours,
- TROU 5 : le long du fairway, à gauche, mise en place de piquets rouges / zone à pénalité, à quelques mètres devant la clôture électrifiée,
- TROU 9 : près du green, la clôture électrifiée est hors limite. Pour les balles placées entre la clôture et les piquets de masse, mise en place d'une Drouping zone à proximité (à l'emplacement de l'ancien chemin qui va vers le parking).
- TROU 16 : à définir lorsque la clôture aura été posée. Il est proposé de classer la clôture qui devrait être posée au début du fairway, à gauche, en hors limite.

Prochain CA
samedi 4 Juillet